

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 10 / 02 / 2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 4 (en visio-conférence)

Date de convocation : 03 / 02 / 2022

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 14

Nombre des présents début de séance: 21

Nombre d'absents excusés : 2

Sommaire des questions traitées.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Structure 2022
- Dotation Horaire globale 2022
- Convention internat avec le lycée G. Frêche
- Contrat maintenance tourniquets
- Contrat de vérification des tourniquets
- Echange avec le Danemark (mai 2022)
- DBM
- Questions diverses

Le Président

Le Secrétaire

Laurent Thieffaine

Gilles Denat

Présences au conseil.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	M. CHEKIR Adel	X						
	Adjoint Gestionnaire	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	Mme PIQUEMAL Nathalie	X						
	DDFPT	M DESCHAMPS Denis	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein			X(*)	M CANAYER Patrice			
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina				Mme THOMAS Sylvie			
	Commune siège	M. Régis JOUVE			X(*)				
	Communauté de communes								
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme DENAT Gilles	X			M PRADIES Laurent			
		M BARBOZA Franck	X			Mme MOURGUES Alexia	X		
		Mme BARDY Aude	X			M KORSO Walid			
		M BARBATO Cyril	X			M HAOUMALIK M'Hamed			
		Mme DEGEZ Aurore	X			Mme BRES Célia	X		
		M DELHOTAL Nathan	X			Mme HOUY Nathalie			
	M BARRIER Brice				M POLESE Stéphane				
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme MICHALET Véronique	X			Mme ROCCHI Samantha			
		Mme PONS Dominique	X			Mme GIRAUD CARRIER Leila			
		Mme VUILLERMET Kantomalala	X			M VALLEE Franck	X		
		Mme DUPUY Anne-Marie	X			M LAIGLE Arnaud			
		Mme PLANTIER Karine				Mme PILLE Sophie			
	Elèves	Melle SANNAA Rania	X			M ULE Bouazo			
		Melle BEC Marine				Melle THARAUD Agathe			
		Melle JAULET Chloé				M VANHAMME Noa			
		Melle LEBRUN Angelina				Melle VICOS VIEILLEDENT Alexia			
		M RYCHLEWSKI Matthieu							
Total									
Invités	Provisseure adjointe	Mme GRESSIER Olivia	X						

19 Votants

(*) doivent arriver en cours de séance

Introduction

M le Proviseur débute la séance à **18h06**

M. Le Proviseur **excuse MM. JOUVE et BOURGI** qui doivent se connecter en cours de séance et constate que 8 représentants enseignants sont connectés.

Il est convenu que Mme BRES assistera au conseil, mais ne prendra pas part aux votes.

M DENAT est désigné comme **secrétaire de séance**.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 25 novembre 2021

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des 19 votants.

2/ Structure 2022 et 3/ Dotation Horaire Globale 2022

M. Le Proviseur expose la situation.

La répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG) 2022 a été préparée par trois conseils pédagogiques : un commun aux deux structures, un spécifique au Lycée Général et Technologique (LGT) et un spécifique au Lycée Professionnel (LP)

Lycée professionnel :

La répartition des heures de la dotation du LP est pratiquement identique, à quelques ajustements près, liés à la réforme de la Voie Professionnelle qui n'avaient pas encore été pris en compte les deux dernières années.

Ces ajustements concernent la **Co-Intervention, Le Chef d'œuvre et les modules d'accompagnement** en classe Terminale.

- **Pour la co-intervention**, les binômes reportés dans les tableaux de la DGH sont ceux décidés en Conseil Pédagogique le 10 janvier avec un changement par rapport à l'existant : l'apparition de l'Anglais en classe Terminale.
- **Pour le Chef-d'œuvre : nouvelles méthode de travail à partir de la rentrée prochaine** Le Chef d'œuvre est un travail interdisciplinaire réalisé en Enseignement Professionnel mais qui doit faire intervenir l'Enseignement Général. Commencé en 1^{ère} Professionnelle et commun aux 2 années de 1^{ère} et Terminale, il doit être présenté et évalué au mois de mai/juin de la classe de Terminale Professionnelle. Jusqu'à maintenant, il avait été décidé d'attribuer intégralement les 2 Heures de Chef d'œuvre de la DGH à l'Enseignement Professionnel et de « financer » les interventions de l'enseignement Général par des HSE (Heures Supplémentaires Effectives). A partir de l'année prochaine en classe de 1^{ère}, Les 2 heures seront entièrement réparties entre Enseignement Professionnel et Enseignement Général suivant des thématiques définies par pôles de spécialités lors d'une journée banalisée (le 10 janvier dernier).
- **Les modules d'accompagnement en classe Terminale** étaient sensés être mis en place dès la rentrée 2021-2022, mais le temps a manqué pour cette mise en place. Ces modules sont de 2 types : **préparation à l'Insertion Professionnelle** pour les élèves désireux de rentrer dans la vie active après le bac et 2^{ème} type : **préparation à la Poursuite d'études** pour permettre aux élèves, au-delà du programme du bac pro, de se confronter aux difficultés de l'enseignement supérieur (BTS notamment). Ces heures de module s'inscrivent à **hauteur de 9,5 H** dans la DGH (cumulées vraisemblablement sur 2h00 hebdo courant 2^{ème} semestre). Au regard de l'incertitude du choix des élèves entre les 2 modules, les 9,5H seront transformées en HSE pour calibrer les groupes.

Les ajustements de poste pour la rentrée sont présentés.

Lycée Général et Technologique

Au LGT, le nombre de classes n'évolue que très peu : on constate une seconde générale en moins et une première générale en plus.

L'évolution notable concerne les options et les sections européennes en classe de 2^{nde} GT.

Les options et sections européennes présentes actuellement en 2^{nde} GT :

- Sciences de l'ingénieur

- Latin
- LV3 italien
- 1 section Européenne Anglais
- 1 section Européenne Espagnol

Proposition d'évolution des options et sections européennes pour la rentrée 2022 en 2nde GT :

- Sciences de l'ingénieur
- Latin
- Initiation Aéronautique (pour une préparation au BIA)
- Initiation à la Mer (pour une préparation à la mer)
- 1 section Européenne Anglais

Le BIA existe déjà au Lycée sous forme d'atelier. Avec l'aéroport à côté, il risque d'être très attractif.

Le BIMER est une option nouvelle qui existe dans la Région au Lycée d'Argelès/mer et au Lycée de la mer à Sète. Il peut être intéressant de proposer une telle option sur Montpellier. Dans son contenu, on trouve de l'initiation à la navigation, la connaissance du milieu marin, de la météo, lecture de cartes, Traffic maritime, commerce maritime, connaissance des métiers liés à la mer.

L'option Italien et la section européenne Espagnol sont en très forte perte de vitesse en ce qui concerne les effectifs. C'est cela qui amène la direction à proposer leur suppression.

M. DENAT demande si des personnels peuvent assurer le contenu du BIMER

M. le Proviseur assure que Mme AGRINIER est fortement intéressée et va passer la certification. Pour le BIA, c'est M. ALEMANY, déjà animateur de l'atelier avec Mme AGRINIER en soutien pour la partie liée aux sciences physiques ;

M. BARBOZA demande si les élèves du Lycée Professionnel pourront avoir accès à l'option BIA.

La réponse est positive pour le BIA et le BIMER.

Mme MICHALET s'inquiète concernant le maintien de l'option Latin :

M. Le Proviseur souligne que le latin n'est plus en perte grâce à l'investissement et le travail de Mme DUCHEMIN.

Mme BARDY demande si les options prises par les élèves en seconde continuent sur les années suivantes.

M. le proviseur répond que c'est le cas pour le latin mais pas pour le BIA, le BIMer ou la S.I. qui ne concernent que les secondes.

Quelques évolutions dans la répartition des moyens par rapport à cette année :

- Au lieu de 2H dédoublée en enseignement scientifique en 1ère et T : 1H classe entière et 1H dédoublée
- On récupère ainsi des moyens qu'on réinvestit en Histoire-Géographie : au lieu de 3H classe entière en HG en 2 GT : 2H classe entière et 1H dédoublée
- 1 groupe supplémentaire en spé maths en Terminale
- Des dédoublements en spé S.I. :
 - Au lieu 4H en groupe entier en spé SI en 1ère G : 1H en groupe entier et 3H dédoublées
 - Au lieu 6H en groupe entier en spé SI en Tale G : 1H en groupe entier et 5H dédoublées

La DHG du LGT se retrouve parfaitement équilibrée et n'a posé aucun problème en conseil pédagogique.

Monsieur le Proviseur propose de passer au vote.

M. DENAT demande la parole et propose de lire une motion pour expliquer le vote des représentants des enseignants :

Motion présentée au Conseil d'Administration du Lycée J.F. Champollion (Lattes) par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.

Les élus représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du Lycée Champollion alertent le C.A. sur les difficultés que pose la DHG pour la rentrée 2022.

Après plusieurs années de mise à contribution et de baisses de moyens dues aux récentes réformes de La Voie Professionnelle et du Baccalauréat, les enseignants du Lycée dénoncent une fois de plus la dégradation de leurs conditions de travail provoquée par une enveloppe de moyens insuffisante où

notamment le ratio Heures Postes sur Heures supplémentaires (HP/HSA) (11,30 % pour le LGT et 12,5 % pour le LP) se situe parmi les plus mauvais de l'Académie.

Cet état de fait a d'ailleurs conduit notre Chef d'Etablissement, malgré un sérieux travail de concertation avec les collègues (conseils pédagogiques, nombreuses réunions...) à présenter une DGH pour le LP en déséquilibre (- 3 HP).

A noter qu'à cause de la volonté des institutions (Région et Rectorat) à vouloir développer l'apprentissage à tout va, une discipline professionnelle se trouve dans l'incapacité à absorber des Heures Supplémentaires (pour assurer d'autre part celles en BTS ERPC) ; donc une répercussion désastreuse en terme de conditions de travail et de moyens alloués, répercussion au profit de l'apprentissage et au détriment de la formation initiale.

En conséquence, les élus des personnels ne voteront pas favorablement la répartition, car nous jugeons la Dotation Horaire Globale insuffisante.

Même si nous saluons par ailleurs les prouesses et les efforts de M. Le Proviseur pour répartir ces trop faibles moyens et faire en sorte qu'ils soient le moins néfastes possibles pour nos collègues en terme de conditions de travail.

Nous réclamons donc une augmentation de l'enveloppe horaire permettant de remplir nos missions correctement auprès des élèves et préserver les ressources humaines de notre établissement.

Monsieur Le Proviseur précise que ce n'est pas l'enveloppe des moyens qui est mise au vote, mais sa répartition puis procède au vote de la répartition de la DHG

Le vote concernant la structure 2022-2023 est adopté par 13 voix pour et 7 voix contre

(20 votants car M. BOURGI a rejoint la session)

Le vote concernant la répartition de la DHG est adopté par 13 voix pour et 7 voix contre

(20 votants car M. BOURGI a rejoint la session)

4/ Convention internat avec le Lycée Georges Frêche

Madame ROUSSET informe le CA qu'il s'agit de renouveler une convention qui arrive à terme au bout de 3 ans. Cette convention vise à acter l'organisation matérielle de l'internat.

Le vote concernant la signature de la convention internat avec le Lycée Georges Frêche est adopté à l'unanimité des 20 votants.

5/ Contrat maintenance des tourniquets

Les 2 contrats sur lesquels nous avons à nous prononcer concernent les tourniquets récemment installés à l'entrée du Lycée. Mme Rousset informe le Ca que celui de vérification est obligatoire, celui de maintenance est fortement conseillé.

Contrat de maintenance (1 an renouvelable 2 fois) pour un montant de 457,50 € H.T.

Le vote concernant la signature du contrat de maintenance des tourniquets est adopté à l'unanimité des 20 votants.

6/ Contrat de vérification des tourniquets

Contrat de vérification (1 an renouvelable 2 fois) pour un montant de 177.00 € H.T.

Le vote concernant la signature du contrat de vérification des tourniquets est adopté à l'unanimité des 20 votants.

7/ Echange avec la Danemark (mai 2022)

Cet échange, auparavant initié par Mme Loup et M. Barre s'inscrit dans le programme Européen ERASMUS et a été repris par Mme Fougère et M. Butts. IL n'a pas pu se réaliser l'année dernière, crise sanitaire oblige.

Cet échange concerne 18 élèves de 1^{ère} spé Anglais, qui doivent se rendre au Danemark du début mai ; échange compensé par la venue de Danois au mois d'octobre prochain. Malgré la subvention ERASMUS, le reste à charge pour les familles est relativement important ; 300€/famille

Le vote concernant l'échange avec le Danemark est adopté à l'unanimité des 20 votants.

8/ DBM (décision budgétaires modificatives) – pour information

Présentées par Madame Rousset : Il s'agit de deux DBM pour information du Conseil d'Administration concernant des ouvertures de crédits spécifiques : Bourses et aides région (FRAR) +413.00€ ; Fonds Social Lycéen (subvention état-MEN +10057.74€ ; subventions Projets ERASMUS +400,86€.

Informations diverses

Avant de passer aux questions diverses, Monsieur Le Proviseur informe le CA :

Equipements FITNESS + tables de tennis de table :

Suite au vote du budget initial en novembre dernier, 2 bancs de FITNESS vont être installés (1 coté terrains de sport, 1 derrière bâtiment B) au mois de mai ainsi que 2 tables de tennis de table fixée au sol au mois de mars pour un total de 14 500 €.

D'autre part, pour ce qui concerne l'équipements de 45 postes Mac pour les sections professionnelles PH CVPM et MV, un appel d'offre a été lancé.

M. BARBATO demande si après le renouvellement des Macs pour les sections artistiques, il serait possible de prévoir de récupérer les anciennes machines pour la section RISC.

M. DESCHAMPS indique qu'il est prévu un recyclage avec mise à niveau des machines qui peuvent l'être. Un plan de rénovation sera mis en place avant redistribution.

Epreuves de spécialité :

Les épreuves de spécialité du bac vont être reportées début mai, comme l'a prévu le Ministère. Pendant le début de cette semaine (du lundi au jeudi), pendant que les élèves de Tale auront 2 jours de révision et 2 jours de passation, les élèves de 2^{nde} GT et de 1^{ère} GT seront « libérés » :

- Les élèves de 2^{nde} GT seront placés en stage d'observation en milieu professionnel (non obligatoire) et bénéficieront d'une présentation des enseignements de spécialité.
- Les élèves de 1^{ère} GT seront en bac blanc de français oral. Les élèves du LP, de BTS et de DNMADE fonctionneront normalement.

9/ Questions Diverses

De la part des enseignants :

- M. DENAT expose la 1^{ère} question : Serait-il possible de banaliser les heures de Co-intervention de la dernière semaine avant les vacances d'hiver au Lycée Professionnel pour préparer la Co-Intervention du semestre à venir.

Mme BARDY explique que l'intervention commune de 2 disciplines nécessite un temps de concertation afin de pouvoir croiser les référentiels de ces disciplines.

M. Le Proviseur répond que la co-intervention est mise en place depuis plus de 3 ans déjà et n'en est plus à ses balbutiements et que d'autre part beaucoup de temps d'échange ont été mis à disposition cette année pour les enseignants sous forme de journées ou ½ journées banalisées.

Mme BARDY répond que la dernière journée était consacrée au chef d'œuvre et que la connexion en Visio des collègues de 8h00 à 17h00 sur ce sujet n'a pas laissé vraiment de place à d'autres débats...

M. le Proviseur rappelle que plus tôt dans l'année, il y a eu des temps banalisés qui ont permis les échanges.

- La 2^{ème} question porte sur l'ISS pro. M. BARBOZA informe le CA que les collègues percevaient une Indemnité de Sujétion Spéciale pour les CCF de 400€ annuels (33€ mensuels) et ne la perçoivent plus depuis la rentrée de septembre.

M. Le Proviseur a posé la question aux autorités Académiques mais n'a pas de réponse à ce jour. Il ne manquera pas de revenir vers les enseignants à ce sujet.

- La 3^{ème} question concerne le suite à la Lettre de décembre dernier adressée à la présidente de Région par les élus représentants des enseignants et des parents d'élèves et restée sans réponse.

M. BOURGI affirme qu'il n'est pas au courant de cette lettre. M. DENAT lui explique qu'il s'agissait d'une requête concernant le Numérique et les équipements informatiques du Lycée.

M. BOURGI demande à M. DENAT de lui renvoyer la lettre et l'assure d'une réponse avant les vacances d'hiver.

De la part des parents d'élèves :

Mme MICHALET demande s'il est prévu des cours de rattrapage et une mise à niveau des élèves, suite à la crise sanitaire, aux absences de nombreux élèves.

M. Le Proviseur répond qu'il existe pour cela une enveloppe d'HSE conséquente pour la mise en place de l'AP. De nombreux enseignants s'emparent de cela pour accompagner leurs élèves. Par ailleurs, il sera fait appel aux professeurs pour faire du tutorat pour remédier à des difficultés généralement d'ordre méthodologique en 1^{ère} GT et en Tale GT.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur clôt la séance à 19h28.